

## Aides à l'installation

nombre de bénéficiaires, montants

Les aides à l'installation visent à faciliter les reprises et les créations d'exploitations agricoles. La dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA) et les prêts bonifiés à l'installation des jeunes agriculteurs (appelés « prêts MTS-JA ») permettent notamment de compléter la trésorerie et de financer les investissements d'installation. Les candidats à la DJA doivent satisfaire à certaines conditions en matière d'âge et de formation générale et professionnelle qui ont été sensiblement assouplies en 2009. Ils doivent par ailleurs démontrer la viabilité économique de leur projet.

En 2014, 4 945 décisions d'octroi d'aides à l'installation ont été prononcées et 4 432 DJA ont été versées. Les montants de DJA font l'objet d'une majoration en zone présentant un handicap naturel. Ils sont attribués dans les limites suivantes pour un agriculteur s'installant à titre principal : 16 500 € à 35 900 € en zone de montagne, 10 300 € à 22 400 € en zone défavorisée hors montagne et 8 000 € à 17 300 € en zone de plaine.

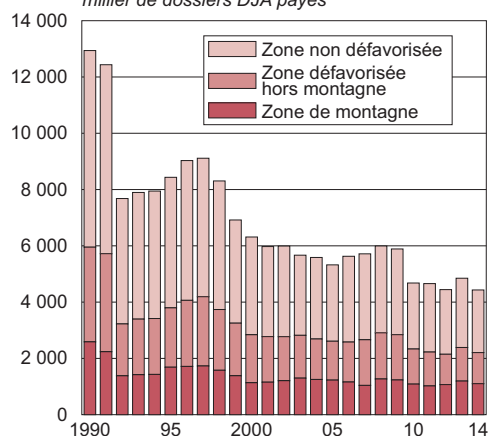
En 2014, 83 millions d'euros ont été versés au titre de la DJA. Les aides publiques (nationales et européennes) afférentes aux prêts bonifiés en faveur des jeunes agriculteurs représentent un montant de près de 34 millions d'euros. Ces aides peuvent être complétées notamment par des aides régionales.

L'obtention de la DJA n'est pas une condition indispensable à l'installation, une partie des installations s'effectue chaque année sans aides (au total 13 215 exploitants agricoles aidés ou non aidés – tout âge confondu – se sont installés en 2013 (données MSA, 2013).

Télécharger les données au format tableur

### Aide à l'installation des jeunes agriculteurs

millier de dossiers DJA payés



	2000	2005	2010	2014
	nombre			
Dossiers examinés favorablement en CDOA <sup>(1)</sup>	6 602	5 908	5 062	4 945
Dotations aux jeunes agriculteurs <sup>(2)</sup>	6 314	5 324	4 679	4 432
Zone de montagne	1 136	1 229	1 087	1 102
Zone défavorisée hors montagne	1 705	1 381	1 247	1 104
Zone non défavorisée	3 473	2 714	2 345	2 226
	million d'euros			
Montant de la DJA	105	126	80	83
Prêts MTS-JA (nouveaux encours)	533	365	468	537

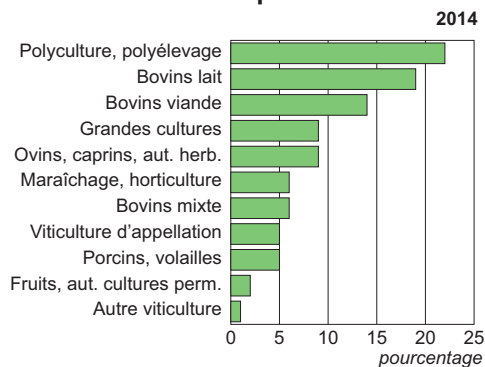
(1) Ce chiffre comprend le nombre de dossiers France y compris Dom, St Pierre et Miquelon et Nouvelle Calédonie.

(2) Nombre de dossiers première fraction mise en paiement, ou versement unique à partir de 2007.

Champ : France (hors Corse) y compris les Dom (hors Mayotte).

Sources : ASP, DGPE-BFE à partir des données Osiris.

### Répartition du nombre de dossiers DJA payés



	2000	2005	2010	2014
	%			
Grandes cultures	11	12	11	9
Maraîchage, horticulture	4	4	6	6
Viticulture d'appellation	9	6	5	5
Autre viticulture	3	2	1	1
Fruits, aut. cultures perm.	2	3	2	2
Bovins lait	29	23	21	19
Bovins viande	10	13	13	14
Bovins mixte	5	5	5	6
Ovins, caprins, aut. herb.	7	10	10	9
Porcins, volailles	5	3	4	5
Polyculture, polyélevage	15	19	19	22
Non renseignés			3	3
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : France (hors Corse) y compris les Dom (sauf Mayotte).  
Sources : ASP, DGPE-BFE à partir des données Osiris.